

Ces sommes leur ont été remises par Laurent en deux fois, dont la première remontait au 13 février, et la veille, Delplanque s'était trouvé avec Arthur Desmarest au cabinet Degroot, et lui avait offert l'argent nécessaire à son prochain mariage, ainsi qu'à Timothée.

INTERROGATOIRE D'HENRI DELPLANQUE FILS

M. LE PRÉSIDENT. — Pourquoi Hélène Desreux est-elle partie de la fitzère Desmarest, le 6 février, à 4 heures?
HENRI DELPLANQUE. — Pour rapporter de l'argent.

D. — Pourquoi avez-vous suivi Hélène Desreux ?
R. — C'était une malheureuse idée.

D. — Vous saviez ce que vous faisiez. Vous l'avez avoué.

R. — Je ne savais ce que je faisais. Je me suis promené le long de la fitzère.

D. — Vous avez demandé à Hélène Desreux de porter son panier ?
R. — Oui, j'étais dans la misère. Il me fallait de l'argent.

D. — Hélène Desreux a-t-elle crié ?
R. — J'étais trop saisi ; je n'ai pas entendu.

D. — À l'atelier, le soir, vous disiez que probablement Hélène Desreux était partie avec « les écus et un amoureux ».

L'accusé ne répond pas.

(En ce moment, M. le Président fait sortir les témoins.)

D. — Racontez l'achat que vous avez fait d'une montre en or ?
R. — Elle coûtait 330 francs.

D. — Et à votre père que lui avez-vous donné ?
R. — 150 francs.

D. — Que pensait votre père de tout cet argent ?
R. — Il pensait que c'étaient là mes économies.

D. — Vous dites seulement cela depuis huit jours, depuis que vous pouvez communiquer avec vos co-accusés.

M. le Président, s'efforce de faire dire à l'accusé, pourquoi il a, pendant toute la durée de l'instruction, soutenu que son père croyait que l'argent provenait de vols.

L'accusé persiste à répondre qu'il avait la tête perdue.

D. — Chez Desmarest, le dimanche gras, la mère de Laurent, vous voyant une montre de la fitzère Desmarest ?
R. — N'ai-je pas reproché de n'avoir pas d'économies et d'avoir fait un mauvais coup ? Comment lui avez-vous expliqué cela ?

R. — En lui disant que j'avais volé.

D. — Le jeudi après l'assassinat, en sortant du cabinet Degroot, vous avez donné 100 francs à Timothée Desmarest ?
R. — Je ne sais pas.

HENRI DELPLANQUE persiste à ne pas répondre aux questions de M. le Président. On répond qu'il ne se souvient de rien.

On fait rentrer les autres accusés.

INTERROGATOIRE DE DELPLANQUE PÈRE

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez vu votre fils dépenser 500 francs le dimanche gras. Comment vous expliquez-vous la présence de tant d'argent dans les mains d'un jeune homme gagnant 20 francs par semaine ?

R. — J'ai dit dans le procès-verbal que mon fils m'a avoué avoir volé son panier et que je n'ai pas eu la force de le dénoncer parce qu'il a la moindre contrariété, il devenait comme fou. Mais la vérité est qu'il ne m'avait rien dit de pareil et que je ne connaissais pas la provenance de son argent.

Delplanque père persiste à ne pas avouer que son fils lui aurait dit qu'il avait volé son panier.

INTERROGATOIRE DE LAURENTE DESMAREZ

Laurence Desmarest est la cousine et la fille de Henri Delplanque.

Elle prétend que c'est seulement après son éviction de la prison de Tourcoing, que Delplanque lui a avoué le vol.

On a prétendu qu'elle avait eu connaissance de ces vols, le mardi gras, mais on lui a fait dire cela car cela n'est pas vrai. Elle ignore tout à propos.

D. — Avez-vous reçu de l'argent d'Henri ?
R. — Oui.

D. — Et les malles ?
R. — Il ne voulait pas me laisser voir l'argent qu'il mettait dans la petite caisse. J'y ai regardé malgré lui, il y avait 2,500 francs.

D. — Ne vous a-t-il pas remis les clés ?
R. — Oui, et quand le dimanche, il est venu en pleurant, il a caché l'argent dans la armoire.

D. — Qu'avez-vous pensé en vous voyant un amoureux devenu si subitement riche ? Vous lui avez dit qu'il fallait lâcher un billet de banque de 1,000 francs.

Laurence ne répond pas.

INTERROGATOIRE DE TIMOTHÉE DESMAREZ

Timothée Desmarest est immédiatement interrogé après sa sœur, quoique dans l'acte d'accusation il n'est que le 3^e rang.

D. — En allant à Lille, Henri Delplanque vous a offert de l'argent ?
R. — Oui, pour m'acheter des effets pour le mariage de mon frère. Je ne savais pas d'où Henri avait cet argent.

D. — Cependant à l'instruction vous l'avez dit ?
R. — C'est-à-dire que le juge d'instruction faisait lui-même les demandes et les réponses.

Cet accusé répond avec assez de fermeté et beaucoup d'assurance.

INTERROGATOIRE D'ARTHUR DESMAREZ

Arthur Desmarest, qui a 21 ans, a déjà été condamné ; ses réponses sont conformes à celles de son père et de sa sœur.

M. le Président constate que les accusés ont changé de système de défense depuis l'instruction.

Arthur Desmarest affirme n'avoir jamais entendu parler de vols commis par Delplanque.

D. — Pourquoi avez-vous dit que l'argent trouvé chez vous était le fruit de vos économies ?
R. — Parce que j'avais dit à ma fiancée que j'avais des économies.

INTERROGATOIRE DES TÊMOINS

M. François Rembauville, commissaire central à Tourcoing (1^{er} témoin) raconte

comment Hélène Desreux disparut le 6 dans la nuit du 5 au 6 février, et les recherches qu'il a faites.

C'est en apprenant qu'Henri Delplanque avait acheté une montre d'or qu'il est des soupçons. On était au 28 février. La montre avait été achetée le 8.

Delplanque fils, interrogé par le témoin, répond que c'est avec ses économies qu'il a fait cet achat.

Interrogé sur la moralité d'Hélène Desreux, Henri répond qu'elle est très-légère, qu'elle fait des avances aux hommes, etc., etc. Delplanque père a avoué au commissaire central qu'il avait reçu de l'argent de son fils, mais qu'il n'avait pas eu l'idée de soupçonner qu'il n'était pas étourdi par l'argent.

Le commissaire central a constaté qu'il n'avait été livré à l'accusé.

M. le Commissaire Central retrace la scène qui s'est passée dans son cabinet, et son crime, d'abord d'un signe de tête, ensuite en s'écriant qu'il était indigné de vivre.

M. LE PRÉSIDENT à Delplanque fils. — Vous avez dit que le Commissaire central que votre victime était légère, qu'à la balance elle avait une tenue indécente. Comment l'avez-vous vue, assainie à la malheureuse Hélène, vous saluez-elle ?

R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

D. — Vous saluez-elle ?
R. — Oui, elle me saluait.

Les amis et connaissances de la famille BOUBRIER-HEYNDRIKX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame ALICE-LOUISE-FERDINANDE HEYNDRIKX, décedée le 10 mai 1880, à l'âge de 33 ans, sont priés de considérer le présent avis comme tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le mercredi 12 courant, à neuf heures, aux VIGILES, le même jour à 8 heures, qui auront lieu le Jeudi 13 mai courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame — L'assemblée rue de Valenciennes, 15.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église de Croix, le lundi 17 mai 1880, à 7 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame CLEMENCE PEQUIGNET, épouse de Monsieur ANDRÉ LEMAN, décedée le 12 avril 1880, dans sa cinquantième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme et tenant lieu.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 9 mai 1880.

Sommaires versés par 237 déposants, dont 32 nouveaux. 13,515 fr. 00

126 demandes en remboursement. 48,704 fr. 05

Opérations du mois de mai ont été suivies par MM. Desrousseaux-Defrenne et Julien Lagache, directeurs.

AVIS. — Il n'y aura pas de séance dimanche prochain à cause de la solennité de la fête de la Pentecôte.

BOURSE LINIÈRE.

La bourse était très animée, beaucoup moins par les affaires, que par les nouvelles et les bruits qui couraient. On tenait avec animation dans la plupart des groupes.

Les prix sont s'élevaient généralement du moment choisi par les ouvriers pour se mettre en grève, ils regrettaient de les voir introduire dans les relations avec eux les procédés peu courtois de la suspension des affaires. On se déclarait dans l'impossibilité de relever les salaires.

Les affaires en lin et en toiles sont très calmes. Les transactions en matières brutes sont peu importantes, mais les prix des lins de pays ont un peu baissé.

MARCHÉ AUX GRAINS du 12 mai. (Bulletin communiqué par le président.) On y comptait 900 hectolitres. La vente s'est faite en hausse de 2 à 5 c.

Farine n° 1 45 à 42 fr. en consommation.

MARCHÉ AUX GRAINS du 12 mai. (Communiqué par l'hôtel-de-Ville.) — Hausses moyennes de 0 fr. 65 c. à l'hectolitre.

Belgique

— Nous lisons dans les journaux belges que le département des travaux publics vient de publier deux opuscules donnant les prix, conditions et délais effectifs de transport des œufs, du beurre, des fruits, du gibier, des légumes, de la marée, des jambons et de la volaille.

1^o Au départ de certaines stations des provinces de Limbourg et de Brabant vers Londres, Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Louvain, Namur et Ostende.

2^o Au départ de certaines stations de la Flandre Occidentale vers Anvers, Bruges, Bruxelles, Courtrai, Gand, Lille, Londres, Mons et Tournai.

Les intéressés pourront se procurer gratuitement des exemplaires de ces opuscules en s'adressant dans les stations du chemin de fer de l'Etat belge. (Communiqué.)

Vieux-Lucy.

— Vendredi matin, un vieillard de ce hameau, du nom de Garvin, a été atteint et tué sur le coup par la locomotive du train venant de Mons, au passage sur la voie Hainaut-Flandre, d'un sentier venant de Vieux-Lucy et se dirigeant vers le Bergant.

— On parait dit à l'avenir, d'un accident arrivé avant-hier à la gare de Jemmapes.

Un train de marchandises venait d'entrer en gare quand l'express arrivant en sens inverse le pris en écharpe. Il y a eu deux voitures du train de voyageurs assez fortement endommagées. Quelques personnes sont blessées.

— Gand. — La Fédération du Denier des écoles catholiques tiendra cette année son assemblée annuelle à Gand, le 17 mai.

FAITS DIVERS

— A quelques pas de la fosse commune, au cimetière de Saint-Ouen, se trouve une tombe très-bien entretenue, dit un de nos confrères du Paris.

C'est celle d'une petite fille décedée en 1879, à l'âge de cinq ans. La mère de l'enfant, une jeune femme de vingt-cinq ans, se rend au cimetière, régulièrement chaque dimanche.

Or, dimanche dernier, au milieu des fleurs apportées par elle, huit jours auparavant, elle remarqua d'autres fleurs plus fraîches apportées la veille.

Elle questionna le gardien et apprit qu'un homme venait déjà depuis plusieurs jours, s'agenouillant devant la tombe, et se prosternant devant le moment de son pieux pèlerinage. Mme X... se rend au cimetière. Quelqu'un l'avait précitée ; un homme était à genoux devant la pierre, que des fleurs nouvelles recouvraient entièrement. On dit qu'il s'agit de son mari.

Il y avait eu broutille dans le ménage, jadis. Lui était parti pour les Indes, elle avait changé de domicile.

L'un et l'autre auraient voulu se revoir, s'étreindre au moins, mais ce que les destins de la vie n'avaient pu leur procurer, les tristesses de la mort le leur ont accordé.

M. X... revenu à Paris, a appris la mort de son enfant et il est allé à la tombe où il avait fait déposer son corps. Il cherchait pendant longtemps pardon du passé et maintenant les deux époux se sont reconciliés ; et s'il leur manque le sourire de l'enfant pour les aider à soutenir de nouveau le combat de la vie, il leur reste l'appui de l'ange qui a reçu leur serment de rester loyallement unis.

— Il parait que depuis quelque temps la vente des timbres-poste n'était plus en rapport avec le nombre des lettres affranchies.

Cette diminution vient d'être amplement expliquée.

Des fraudeurs, en employant des procédés chimiques, ont trouvé le moyen de remettre à neuf des timbres oblitérés. Le procédé dont ils se servaient est si parfait qu'ils n'ont eu qu'à passer un examen des plus attentifs que les agents de l'administration ont pu découvrir la fraude.

Des mesures ont été immédiatement prises pour en éviter le retour.

— On a fait récemment par les postes et télégraphes, d'accord avec son collègue des finances, a décidé qu'à partir du 1^{er} juin prochain la fabrication des timbres-poste serait faite directement par la Banque de France, au moyen de procédés perfectionnés rendant impossible toute fraude et toute falsification.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES.

Paris, 12 mai, une heure soir. — Hauteur du baromètre à Biarritz. Toulon, 107.5 ; Boulogne, 76.0. La dépression d'Espagne a gagné, et l'état s'étend de Bretagne en Provence. Probable : vent du Nord à Est. Temps chaud. Pluies et orages possibles.

Situation à Lille le 12 mai 1880. — Baromètre hausse : beau temps. Vent S.-O. ciel nuageux. Thermomètre : 8 heures, plus 11 0/10 ; 10 h., plus 12 0/10 ; midi, plus 13 5/10 ; 2 h., plus 13 0/10. — P. L. 11.

NOUVELLES DU MATIN

UNE RECTIFICATION

Paris, 11 mai.

L'Agence Havas assure qu'il inexact que M. Waddington soit chargé par M. de Freycinet d'une mission diplomatique auprès du Vatican.

REUNION DE LA GAUCHE

La gauche de la Chambre est convoquée pour demain.

Dans cette réunion, elle discutera le projet de loi sur les réunions. La 2^e délibération doit prochainement avoir lieu à la Chambre.

LA COMMISSION DE LA LOI MUNICIPALE

La commission de la loi municipale a discuté et voté les articles 37 à 45.

Elle a repoussé la publicité obligatoire des conseils municipaux. Elle a aussi rejeté l'amélioration de la Magne demandée par la publicité soit facultative.

LA COMMISSION DES TUILERIES

La commission nommée au Sénat pour examiner la question des Tuileries a décidé à l'unanimité, après l'avis de MM. Lesueur, Ramée, architectes de restaurer ces édifices à la condition expresse qu'il sera offert au musée.

LA FÊTE NATIONALE

Paris, 11 mai 9 h. soir.

Le gouvernement a décidé de choisir le 14 juillet, comme date de la fête nationale d'aujourd'hui.

M. GREY EN VISITE

M. Grévy, président de la République, rendra visite à M. Martel, président du Sénat, dans la journée de demain.

Les intentions de M. Martel ne sont pas encore arrêtées.

Il est revenu très-fatigué.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui :

Décret nommant un membre du comité consultatif des affaires étrangères.

Décret convoquant les collèges électoraux de la 3^e circonscription de l'arrondissement de Brest, de la 1^{re} circonscription de l'arrondissement de Lorient